



Convocation préfecture pour regroupement familial

Par **zacotte**, le **30/04/2010** à **10:16**

Bonjour,
Je viens de recevoir une convocation à la préfecture afin d'étudier les éléments du dossier au sujet de la demande de regroupement familial concernant mon mari.
Est ce une procédure fréquente, j'avoue que cela m'inquiète un peu car depuis plusieurs mois je suis arrêté en maladie professionnelle et récemment, intervention chirurgical sans incidence sur mes revenus (1.300 €). Quels peuvent être, les raisons de cette convocation. D'avance merci.
Cordialement